

## Formation continue

---

# Fiche 11 - Accueil et encadrement de personne en situation de handicap (2 jours)

---

### Organisation :

- Stage mis en place conjointement commission PSH – ETN - CNF

### Condition d'admission :

- Etre licencié au sein de la Fédération

**Durée de la formation :** 16 heures

### Organisation de la formation :

- Formation théorique : Caractéristiques du public PSH et particularité de la pratique du vélo ;
- Formation pratique : découverte de la pratique et du matériel utilisé.

### Objectifs du module :

- Mettre en lumière les savoir-faire ;
- Faire connaître les bonnes pratiques ;
- Valoriser les expériences innovantes.

### Contenus à développer :

- Les publics en situation de handicap, aspects psychologiques ;
- L'intégration de la personne handicapée dans un groupe ;
- Le label "Arc en ciel aventure (ACA)" et les organisations nationales ;
- Relations entre établissement spécialisé et club, la convention ;
- Démarches permettant au sujet d'être acteur de ses apprentissages ;
- Accueil en club et les organisations locales ;
- Le livret d'accueil ;
- Échanges d'expériences ;
- Présentation de matériel adapté ;
- Les attentes des personnes en situation de handicap,
- La responsabilité de l'encadrement.